

Adresse de la société populaire d'Auxonne, qui se félicite de la mission du représentant Bernard (de Saintes) dans le département de la Côte-d'Or, et invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Auxonne, qui se félicite de la mission du représentant Bernard (de Saintes) dans le département de la Côte-d'Or, et invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 552;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29747_t1_0552_0000_2

Fichier pdf généré le 30/01/2023



foudre terrible, pour écraser tous nos ennemis, en consolidant le bonheur des Français. Daignez toujours regarder d'un œil favorable des républicains à qui rien ne coûtera et dont la seule ambition est de démasquer les faux patriotes et de déjouer les projets des intrigants.

Tel est le vœu de la Société, qu'elle nous a chargés de vous manifester; ce n'est que bien faiblement que nous pouvons vous tracer une bien légère esquisse des désirs et des sentiments qui animent tous les braves sans-culottes qui la composent. Vigilance, respect aux loix. S.

SARRAULT (présid.), MARTIN (secrét.).

[La Sté popul. d'Auxonne, à la Conv.; 30 vent. II] (1).

« Citoyens représentans,

Régénérée par l'épuration qui vient d'avoir lieu parmi nous, d'après l'arrêté du citoyen Bernard de Saintes, représentant du peuple dans le département de la Côte-d'Or, dont l'énergie républicaine a pénétré tous les membres, la Société, fortement animée de cet esprit patriotique qui donne la force de vouloir et d'exécuter les grandes choses, a saisi avec enthousiasme les premiers moments de sa réintégration pour consacrer son opinion et délibérer que le vœu qu'elle vient d'émettre à l'unanimité pour que la Convention reste à son poste jusqu'à la paix, lui soit présenté ainsi que son adhésion à tous les moyens qu'elle a développés pour sauver la patrie et maintenir la République, et qu'elle veuille bien conserver son Comité de salut public dont l'énergie révolutionnaire inspire autant de confiance à la République que de terreur aux tyrans; elle s'empresse donc de commencer ce premier acte de sa nouvelle existence par vous offrir l'un et l'autre comme une marque de sa confiance dans votre sagesse, et de vénération pour vos immenses et glorieux travaux auxquels elle applaudit de toutes ses forces.

La réunion de vos principes, Citoyens représentans, figurée sous l'emblème d'une Montagne forte et majestueuse a décidé du sort de l'Europe et peut-être du monde entier! Les droits de l'homme et la Constitution, les colonnes de la Liberté et de l'Egalité sorties de son sein pour la défendre, sont autant d'écueils contre lesquels viendront se briser l'orgueil de tous les despotes.

Les grandes mesures que vous venez de prendre dans l'intérieur de la République pour assurer sa tranquillité, lui donnent une force nouvelle; une force avec laquelle vous triompherez de tous ses ennemis et par laquelle aussi vous établirez solidement sa gloire et son bonheur; restez donc à votre poste pour lui procurer l'un et l'autre et en jouir avec elle; mais il vous reste encore de grandes choses à faire et de grands intérêts à discuter. La race des Capet subsiste. Les mécontents peuvent conserver des espérances qu'il faut atténuer, on réunit

(1) C 300, pl. 1058, p. 10. Bin, 25 germ. (1er suppla) et 29 germ. (2e suppla); J. Sablier, ne 1258; Débats; ne 574, p. 440.

des vœux épars qu'il faut aussi disseminer et détruire puisque, pour être concentrés il n'en sont que plus dangereux pour la sûreté d'une République naissante fièrement décidée à conserver son indépendance.

La Société pénétrée de l'importance de ces grands objets a pensé devoir vous faire connaître son opinion pour qu'elle disparaisse non seulement du territoire français, mais qu'elle soit même anéantie, comme une satisfaction due à la justice d'un peuple souverain, qui ne veut conserver aucune trace de son ancien esclavage.

Cet acte de sévérité devenue nécessaire, fera connaître aux tyrans coalisés, que leurs espérances de séduction sont illusoires et qu'il ne peut y avoir d'accommodement entre la liberté et le despotisme, que la dignité républicaine ne souffrira jamais que rien puisse ternir les vertus sévères qu'elle vient d'adopter et qu'on verrait plutôt les volcans se réunir aux fleuves que d'espérer de voir changer sa résolution de vivre libre sous l'empire seul de la loi.

La Société ne vous retracera pas, Citoyens représentans, ce que la commune d'Auxonne a fait pour la contribution à la révolution, quoique tous les membres y aient collaboré par leur adhésion; qu'elle ait fourni près de 600 défenseurs à la patrie et que le don de ses casernes, seul, soit un objet d'environ 2 millions; mais elle vous dira cependant pour vous donner une idée des principes dont elle est animée depuis son origine, qu'elle a habillé un grand nombre de volontaires dans les bataillons de la Côte-d'Or, qu'elle leur a envoyé depuis et à différentes fois, des habits, du linge et des souliers; qu'elle vient au moment même de monter, armer et équiper complètement un cavalier jacobin, pris dans son sein, qui a juré de ne revenir que vainqueur des ennemis de la République, et qui vient de partir pour se rendre à Colmar, lieu de dépôt pour la cavalerie des Armées du Rhin; que plusieurs de ses membres s'occupent de la fabrication du salpêtre et qu'il y en a qui ont déjà déposé sur le Bureau le fruit de leurs essais; qu'un autre vient instamment d'offrir une épée à poignée d'argent pour le premier républicain français qui entrerait dans Valenciennes, et que nous vous adressons, témoignage bien faible de notre brûlant patriotisme; mais aussi forts que des sans-culottes peu fortunés peuvent en offrir et qui se borneront au strict nécessaire pour venir au secours de la patrie, ne connaissant point de sacrifice au dessein de leur zèle pour concourir au maintien de la République, une et indivisible et de ses représentants.»

> Benon (présid.), Brunet fils (secrét.), CANT.

[La Sté popul. de Marmande, à la Conv.; 9 germ. II (1).

« Législateurs,

Un affreux complot avait été formé contre notre liberté; vous l'avez déjoué, grâces vous soient rendues.

(1) C 300, pl. 1058, p. 2. Bin, 25 germ. (1er supplt); J. Sablier, nº 1258.